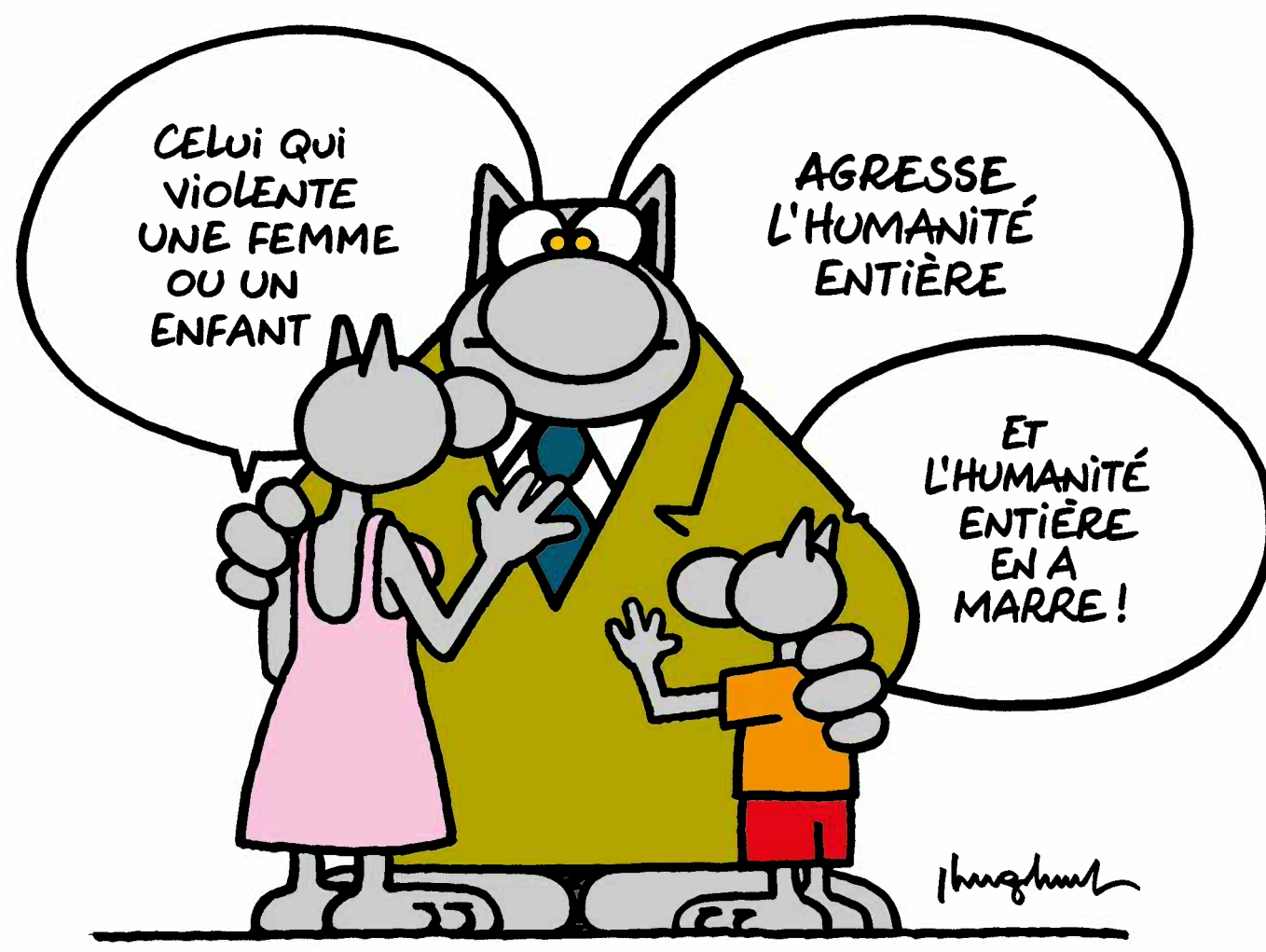


COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Face à l'intensification des violences conjugales durant la crise sanitaire, Khadja Nin et Philippe Geluck soutiennent les associations et exhortent les ministres fédéraux à prendre leurs responsabilités.

Covid-19/ «Restez chez vous». Elles sont nombreuses à avoir enduré les coups et autres violences physiques et psychologiques de leur conjoint intra muros. Les statistiques ont explosé, aux quatre coins de la planète, durant la crise sanitaire. La Belgique hélas ! ne fait pas exception à cette règle.

Avec le confinement décrété pour freiner la propagation du coronavirus, les associations constatent une aggravation des violences conjugales et une complication de la prise en charge des victimes. Ce confinement rappelle cruellement que l'espace privé n'est pas une sphère de plénitude pour tous, ni de sécurité. Les injustices se font plus flagrantes que jamais et les femmes, de plus en plus vulnérables et impuissantes face à l'impunité de leurs bourreaux.

Dans ce contexte d'urgence, les associations féministes et les services spécialisés qui agissent contre les violences faites aux femmes plaident pour une mise en œuvre **immédiate** de mesures effectives et **à long terme** dans les domaines de la prévention, de l'accompagnement, de la protection des victimes et de la poursuite des auteurs.

Ils demandent un investissement fort des pouvoirs publics en faveur d'une politique cohérente et coordonnée sur l'ensemble du territoire pour que toutes les victimes puissent en bénéficier et pour viser une réelle diminution des violences machistes. En cette période de confinement, les besoins sont encore plus exacerbés.

Khadja Nin et Philippe Geluck ont spontanément contacté ces organisations pour appuyer leur démarche.

« Il est urgent de passer des promesses et des paroles aux actes vrais. Les violences faites aux femmes doivent enfin être une priorité pour les décideurs dont la mission première est de protéger les plus faibles et les plus vulnérables d'entre nous. Les féminicides ne sont pas un simple exercice de comptabilité macabre. Ils sont le point culminant de violences subies par les femmes durant plusieurs années, dans la solitude et l'isolement. Derrière chaque chiffre, il y a des vies brisées et détruites. Les violences conjugales sont des tragédies qui ne laissent derrière elles que des familles dévastées et des enfants orphelins d'une mère tuée par leur père. Comment grandir et se construire après cela ? Les enfants ne sont pas que des témoins. Ils sont aussi les premières victimes de cette violence ».

Khadja Nin - Artiste

« La première fois que j'ai entendu parler du confinement, ma première pensée, ma première angoisse a été pour les femmes et les enfants victimes de violences conjugales et intrafamiliales. Il me semblait inimaginable que l'on consigne les proies et leur tortionnaire. Il y aurait des drames, il y aura des drames, il y a déjà eu des drames.

Vous qui êtes confinés dans la douceur et l'amour d'un foyer et qui pourtant trouvez le temps long, fermez les yeux quelques instants et faites l'effort d'imaginer ce qu'est la vie de ces milliers d'enfants et de mamans confinés dans la violence... moi, ça me brise le cœur. Les enfants ne sont pas que des témoins, ils sont aussi les premières victimes de cette violence.

Les victimes doivent être protégées par tous les moyens. Les agresseurs doivent être lourdement sanctionnés, éloignés de leurs victimes et soignés. Tout cela demande certes des budgets, mais l'urgence est telle qu'il faut les allouer sans attendre. Notre civilisation ne peut s'enorgueillir de sauver des vies face à la pandémie et laisser mourir des mamans, des compagnes et des enfants sous les coups assassins d'hommes enragés. »

Philippe Geluck - Dessinateur

Voici les mesures urgentes que nous réclamons au nom des victimes et des associations qui leur viennent en aide

1/ Des fonds fédéraux à la hauteur des enjeux pour mettre en œuvre un plan d'action national de lutte contre les violences faites aux femmes et aux enfants, cohérent et ambitieux, impliquant une réelle coordination à tous les niveaux de pouvoir, incluant le secteur associatif afin de concrétiser l'engagement pris par la Belgique lors de sa ratification de la Convention d'Istanbul en 2016.

2/ Une protection efficace de toutes les victimes, ce qui implique des directives claires et contraignantes au niveau de la justice et des service de police. Celles-ci doivent être dotées de moyens à la hauteur de leur mise en œuvre dans le strict respect de la circulaire (COL 4) et à travers une accélération des procédures. Il est inconcevable que – en 2020 – la Belgique ne dispose d'aucun outil commun d'évaluation de la dangerosité des situations de violences conjugales et familiales, et l'accélération des procédures. Ni même d'une vision claire de l'ampleur des violences faites aux femmes et des féminicides. Ce travail de mise en lumière est, jusqu'à présent, dévolu aux associations de terrain.

3/ Une prise en charge des auteurs de violences conjugales, notamment à travers des groupes de responsabilisation et d'accompagnement des auteurs de violences, qui vise une réduction des risques de récidive et permet aux victimes de se reconstruire.

4/ Une politique de prévention des violences faites aux femmes dans plusieurs domaines : médias, santé, enseignement, économie, sports, culture, éducation.

5/ Une attention particulière doit être consacrée aux femmes les plus vulnérables et à leurs enfants (en séjour précaire, sans abri, porteuses de handicap, à mobilité réduite, sans revenus,...) avec une adaptation des dispositifs mis en place aux difficultés spécifiques à chaque cas de figure pour que toutes les femmes rencontrent et disposent pleinement de leurs droits fondamentaux, ce qui passe aussi par la régularisation des personnes sans papiers.

Le gouvernement fonctionne aujourd'hui sur base de pouvoirs spéciaux qui lui donnent la possibilité de décider rapidement de mesures urgentes en dégageant les moyens nécessaires pour garantir leur effectivité. La préparation de l'amorce du déconfinement est en cours. Il est essentiel que la lutte contre les violences faites aux femmes y ait une bonne place pour garantir enfin le plein respect de la Convention d'Istanbul avec une politique globale, cohérente, coordonnée entre tous les niveaux de pouvoir et financée comme il se doit. Enfin, tout ceci doit se faire à travers une meilleure collaboration entre les responsables politiques, y compris communaux, et le monde associatif de terrain pour garantir l'adéquation et l'efficacité de cette politique. **En connaissant l'étendue des violences entre partenaires y compris en temps normal, il en va de la sécurité et de la vie de dizaines de milliers de femmes et d'enfants en Belgique.**

Céline Caudron (Vie Féminine) et **Jean-Louis Simoens** (Ligne d'écoute violences conjugales), représentants des 40 organisations signataires de deux lettres ouvertes adressées aux Ministres de la Conférence InterMinistérielle Droits des Femmes (<http://stopfemicide.blogspot.com/2020/04/confinement-et-violences-lurgence-de.html>)

Contact presse pour les interviews de Khadja Nin et Philippe Geluck : **Viviane Vandeninden** 0472/31.55.37 viviane.vandeninden@klach.be